



Compte-rendu du Conseil Municipal de TRONCHY (Saône-et-Loire)

Nombre de Conseillers

- en exercice	11
- présents	7
- absents	2
- excusés	2
- votants	8

L'an deux mil vingt et un, le 9 février à vingt heures, le conseil municipal convoqué, s'est réuni sous la présidence du maire de la commune.

Etaient présents : Philippe DAIME, Philippe FOURTON, Marylène GIRAULT-DAIME, Sébastien JACCUSSE, Evelyne LAMPIS, Alain POURETTE, Christelle MERLE

Excusés : Jean Christophe BON, Alain TRHROUDE (pouvoir donné à Christelle MERLE).

Absents : -Didier CADOT, Joël PACAUD

Secrétaire de séance : Philippe DAIME

La séance débute à 20h10.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE PRECEDENTE :

- Après avoir modifié la phrase « se dérouler ... » par : le Conseil Municipal a fait le choix de l'emploi d'un CDD pour la continuité des travaux de la commune.

Le Conseil Municipal se prononce à l'unanimité en faveur de la correction du Compte Rendu du 12 janvier 2021.

SUBVENTION DETR : Fonds Interministériels de la Prévention de la Délinquance :

Le Maire expose :

Qu'il souhaite faire appel à la Sous Préfecture pour une demande de DETR à hauteur de 60% pour :

- L'installation d'une alarme PPMS sonorisée pour l'école d'un montant de 1986.92 euros HT
- L'installation d'un portier vidéo à ouverture automatique homologué PMR et ERP pour l'école d'un montant de 3600 euros HT

Soit un total de 5586.92 euros

DELIBERATION POUR DEMANDER UNE SUBVENTION AFIN DE SECURISER LES BATIMENTS SCOLAIRES:

Le conseil municipal se prononce à l'unanimité en faveur de la demande de subvention afin de sécuriser les bâtiments scolaires et autorise le maire à signer tout document relatif à cette opération et aux demandes de subventions s'y rapportant.

DELIBERATION POUR L'ACCORD DES SUBVENTIONS :

Suite aux diverses demandes, le Conseil Municipal décide d'OCTROYER les subventions suivantes :

Fnac Saint Germain du plain	35 euros	8 pour, 0 contre
Parents d'élèves	100 euros	8 pour, 0 contre
Chasse communale	120 euros	8 pour, 0 contre
Association Endofight 71	35 euros	8 pour, 0 contre
Coopérative scolaire RPI	100 euros	8 pour, 0 contre
Amicale des sapeurs pompiers	100 euros	8 pour, 0 contre
Association la Nature en Saine	35 euros	7 pour, 0 contre, 0 abstention, le maire ayant décidé de se retirer du vote

Décide, de ne pas répondre favorablement à :

France Adot 71
Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de Saône et Loire
Association Bresse Nouvelle
Les Pep 71
Secours Populaire Français

DELIBERATION POUR LE DEVENIR DE L'ANCIEN PHOTOCOPIEUR :

Le Maire informe :

Qu'il aimerait mettre en vente l'ancien photocopieur appartenant à la Mairie.

Le conseil municipal se prononce à l'unanimité en faveur de la vente de l'ancien photocopieur sur la bon coin pour un montant de 600 euros TTC et autorise le maire à signer tout document relatif à cette opération.

DIVERS :

Le Maire Informe :

- Suppression des Taxes Communales sur les opérations funéraires à partir de janvier 2021.
- Revoir la tarification des concessions du cimetière au prochain Conseil Municipal
- Faire l'inventaire du cimetière.

- Arrivée de Monsieur TAPONAS Christophe en tant qu'Agent Communal Intérimaire par le biais de Bresse Service Emploi

- Courrier de Madame RABASSE Annick qui propose ses services en tant que prestataire de secrétaire de mairie

- Visio conférence sur le département et en particulier Terre de Bresse pour le déploiement de la fibre : le compte rendu est disponible pour consultation en mairie.

- Visite d'un technicien ENERLIS pour la pose de panneaux photo voltaïques :
A charge de la commune le terrassement et la tranchée seulement.
ENERLIS prend en charge les démarches administratives, la construction et la gestion pendant 30 ans : reprendre contact avec ENERLIS pour plus d'infos.

- Différentes dates de commissions .
 Sociales : déjà convenues
 Finances :
 Mardi 23/03 14h
 Mardi 30/03 20h
 Mardi 6/04 20h

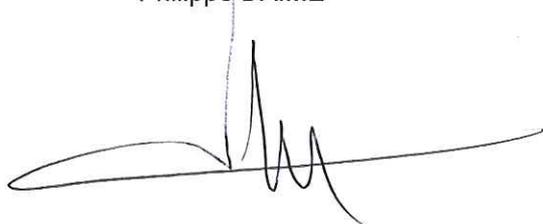
- Futur blason de la commune à réfléchir et trouver des dessins qui représentent TRONCHY

- Projet d'un site internet de la commune : 5 devis : pas de commission.
Après discussion des membres du conseil, il sera souhaitable que ce dossier soit retravaillé en commission

La séance est levée à 0h15

A Tronchy, le 15 février 2021

Le secrétaire de séance,
Philippe DAIME



Le Maire,
Sébastien JACCUSSE

